



VERT ARDENNE

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteu
belge***24121585***Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le

Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : **0633 664 079**

Nom

(en entier) : **VERT ARDENNE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Pachis, Wittimont 17 à 6860 LEGLISE****Objet de l'acte : Démissions et nomination d'administrateurs**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
12 JUILLET 2024 TENUE A 10h30 AU SIEGE SOCIAL.

Ordre du jour

- 1.Cession des parts ;
- 2.Démission - Nomination

Convocations

Les associés sont présents et confirme la décision de tenir l'assemblée générale extraordinaire ce 12 juillet 2024.

Ils dispensent la gérance de produire la preuve de l'accomplissement de la formalité des convocations.

Délibérations et résolutions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Simon HUBERTY, et désigne Monsieur Louis BRASSEUR comme secrétaire et comme scrutateur.

Monsieur Simon HUBERTY déclare que l'assemblée est parfaitement constituée pour délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour et la séance est ouverte à 10h30.

1.Cession des parts

Il résulte de la convention en date du 12 juillet 2024 que Monsieur Simon HUBERTY (NN 93.01.08-453.06), domicilié Rue Haute-Voye, Wittimont 35 à 6860 Léglise a cédé 343 parts, que Monsieur Quentin HUBERTY domicilié Rue des Fouilles, Volaiville 42 à 6860 Léglise a cédé 343 parts, que Monsieur Jean-Claude HUBERTY, domicilié Rue des Pachis 17 à 6860 Wittimont a cédé 110 parts et que Madame Anne ROBERT, domiciliée Rue des Pachis 17 à 6860 Léglise a cédé 110 parts de la SRL VERT ARDENNE (BE 0633.664.079) dont le siège social est établi Rue des Pachis 17 à 6860 LEGLISE à la SA ALTITUDE 500 (BE 0435.358.863) représentée par Monsieur Louis BRASSEUR, domicilié Rue de la Hate, Corbion à 6838 Bouillon.

LA société ALTITUDE 500 devient donc propriétaire de 906 parts sociales qui représentent 100% des capitaux propres de la SRL VERT ARDENNE, et ce à partir du 12 juillet 2024.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

2.Démission - Nomination

Les actionnaires acceptent la démission, en tant qu'Administrateur, de Monsieur Jean-Claude HUBERTY, domicilié Rue des Pachis 17 à 6860 Wittimont, de Monsieur Simon HUBERTY, domicilié Rue Haute-Voye, Wittimont 35 à 6860 LEGLISE et de Madame Anne ROBERT, domiciliée Rue des Pachis 17 à 6860 LEGLISE à dater du 12 juillet 2024. Les actionnaires les remercient pour l'exercice de son mandat et décharge lui sera donnée lors de l'assemblée générale ordinaire validant les comptes du 31 décembre 2024.

Les associés appellent, en vue du remplacement des administrateurs, à la fonction d'administrateur la SA ALTITUDE 500 représentée par Monsieur Louis BRASSEUR, domicilié Rue de la Hate, Corbion à 6838 Bouillon, immatriculée à la BCE sous le numéro BE 045.358.863 et dont le siège social est Chaussée de Martelange, MON IDEE 8 à 6840 Neufchâteau. La prise de fonction entrera en vigueur le 12 juillet 2024

Pour rappel le mandat des administrateurs et directeur technique sont exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée et le présent procès-verbal signé séance tenante.

Déposé en même temps le PV AGE datant 12 juillet 2024

Simon HUBERTY
Le Président

Louis BRASSEUR
Le secrétaire et le scrutateur

Jean-Claude HUBERTY

Anne ROBERT

Quentin HUBERTY